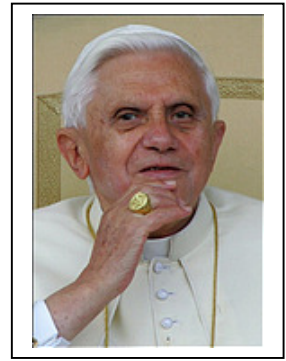


Message de Benoît XVI pour la 97e Journée mondiale du Migrant et du Réfugié

(16 janvier 2011)



Chers frères et sœurs,

La Journée mondiale du migrant et du réfugié offre l'occasion, pour toute l'Eglise, de réfléchir sur un thème lié au phénomène croissant de la migration, de prier afin que les cœurs s'ouvrent à l'accueil chrétien et d'œuvrer afin que croissent dans le monde la justice et la charité, piliers de l'édification d'une paix authentique et durable. «Comme je vous ai aimés, vous aussi, aimez-vous les uns les autres» (Jn 13, 34) est l'invitation que le Seigneur nous adresse avec force et nous renouvelle constamment: si le Père nous appelle à être des fils bien-aimés dans son Fils préféré, il nous appelle aussi à nous reconnaître tous comme frères dans le Christ.

De ce lien profond entre tous les êtres humains découle le thème que j'ai choisi cette année pour notre réflexion: «Une seule famille humaine», une seule famille de frères et sœurs dans des sociétés qui deviennent toujours plus multiethniques et interculturelles, où les personnes de diverses religions aussi sont encouragées au dialogue, afin que l'on puisse parvenir à une coexistence sereine et fructueuse dans le respect des différences légitimes. Le Concile Vatican II affirme que «tous les peuples forment, en effet, une seule communauté; ils ont une seule origine, puisque Dieu a fait habiter tout le genre humain sur toute la face de la terre (cf. Ac 17, 26); ils ont aussi une seule fin dernière, Dieu, dont la providence, les témoignages de bonté et les desseins de salut s'étendent à tous» (Déclaration *Nostra aetate*, n. 1). Ainsi, «nous ne vivons pas les uns à côté des autres par hasard; nous parcourons tous un même chemin comme hommes et donc comme frères et sœurs» (Message pour la Journée mondiale de la Paix 2008, n. 6).

Le chemin est le même, celui de la vie, mais les situations que nous traversons sur ce parcours sont différentes: beaucoup de personnes doivent affronter l'expérience difficile de la migration, dans ses différentes expressions: intérieures ou internationales, permanentes ou saisonnières, économiques ou politiques, volontaires ou forcées. Dans divers cas, le départ de son propre pays est provoqué par différentes formes de persécutions, de sorte que la fuite devient nécessaire. De plus, le phénomène même de la mondialisation, caractéristique de notre époque, n'est pas seulement un processus socio-économique, mais comporte également «une humanité qui devient de plus en plus interconnectée», dépassant

les frontières géographiques et culturelles. A ce propos, l'Eglise ne cesse de rappeler que le sens profond de ce processus historique et son critère éthique fondamental découlent précisément de l'unité de la famille humaine et de son développement dans le bien (cf. Benoît XVI, Enc. *Caritas in veritate*, n. 42). Tous, appartiennent donc à une unique famille, migrants et populations locales qui les accueillent, et tous ont le même droit de bénéficier des biens de la terre, dont la destination est universelle, comme l'enseigne la doctrine sociale de l'Eglise. C'est ici que trouvent leur fondement la solidarité et le partage.

«Dans une société en voie de mondialisation, le bien commun et l'engagement en sa faveur ne peuvent pas ne pas assumer les dimensions de la famille humaine tout entière, c'est-à-dire de la communauté des peuples et des Nations, au point de donner forme d'unité et de paix à la cité des hommes, et d'en faire, en quelque sorte, la préfiguration anticipée de la cité sans frontières de Dieu» (Benoît XVI, Enc. *Caritas in veritate*, n. 7). Telle est la perspective dans laquelle il faut considérer également la réalité des migrations. En effet, comme l'observait déjà le Serviteur de Dieu Paul VI, «le manque de fraternité entre les hommes et entre les peuples» est la cause profonde du sous-développement (Enc. *Populorum progressio*, n. 66) et - pouvons-nous ajouter - il influe fortement sur le phénomène migratoire. La fraternité humaine est l'expérience, parfois surprenante, d'une relation qui rapproche, d'un lien profond avec l'autre, différent de moi, fondé sur le simple fait d'être des hommes. Assumée et vécue de façon responsable, elle alimente une vie de communion et de partage avec tous, en particulier avec les migrants; elle soutient le don de soi aux autres, en vue de leur bien, du bien de tous, dans la communauté politique locale, nationale et mondiale.

Le vénérable Jean-Paul II, à l'occasion de cette même journée célébrée en 2001, souligna que «[le bien commun universel] englobe toute la famille des peuples, au-dessus de tout égoïsme nationaliste. C'est dans ce contexte qu'il faut considérer le droit à émigrer. L'Eglise reconnaît ce droit à tout homme, sous son double aspect: possibilité de sortir de son pays et possibilité d'entrer dans un autre pays à la recherche de meilleures conditions de vie» (Message pour la Journée mondiale des migrations 2001, n. 3; cf. Jean XXIII, Enc. *Mater et Magistra*, n. 30; Paul VI, Enc. *Octogesima adveniens*, n. 17). Dans le même temps, les Etats ont le droit de réglementer les flux migratoires et de défendre leurs frontières, en garan-

tissant toujours le respect dû à la dignité de chaque personne humaine. En outre, les immigrés ont le devoir de s'intégrer dans le pays d'accueil, en respectant ses lois et l'identité nationale. «Il faudra alors concilier l'accueil qui est dû à tous les êtres humains, spécialement aux indigents, avec l'évaluation des conditions indispensables à une vie digne et pacifique pour les habitants originaires du pays et pour ceux qui viennent les rejoindre» (Jean-Paul II, Message pour la Journée mondiale de la paix 2001, n. 13).

Dans ce contexte, la présence de l'Eglise comme peuple de Dieu en chemin dans l'histoire parmi tous les autres peuples, est une source de confiance et d'espérance. En effet, l'Eglise est «dans le Christ, en quelque sorte le sacrement, c'est-à-dire à la fois le signe et le moyen de l'union intime avec Dieu et de l'unité de tout le genre humain» (Conc. Œcum. Vatican II, Const. dogm. *Lumen gentium*, n. 1); et, grâce à l'action de l'Esprit Saint en elle, «l'effort qui tend à instaurer une fraternité universelle n'est pas vain» (ibid., Const. apost. *Gaudium et spes*, n. 38). C'est de façon particulière la sainte Eucharistie qui constitue, dans le cœur de l'Eglise, une source inépuisable de communion pour l'humanité tout entière. Grâce à elle, le Peuple de Dieu embrasse «toutes nations, races, peuples et langues» (Ap 7, 9) non pas à travers une sorte de pouvoir sacré, mais à travers le service supérieur de la charité. En effet, l'exercice de la charité, en particulier à l'égard des plus pauvres et faibles, est un critère qui prouve l'authenticité des célébrations eucharistiques (cf. Jean-Paul II, Lett. apost. *Mane nobiscum Domine*, n. 28).

C'est à la lumière du thème «une seule famille», qu'il faut considérer de façon spécifique la situation des réfugiés et des autres migrants forcés, qui représentent une part importante du phénomène migratoire. A l'égard de ces personnes, qui fuient les violences et les persécutions, la Communauté internationale a pris des engagements précis. Le respect de leurs droits, ainsi que des justes préoccupations pour la sécurité et la cohésion sociale, favorisent une coexistence stable et harmonieuse.

Dans le cas des migrants forcés également, la solidarité se nourrit de la «réserve» d'amour qui naît du fait de se considérer comme une seule famille humaine et, pour les fidèles catholiques, membres du Corps mystique du Christ: nous dépendons en effet tous les uns des autres, nous sommes tous responsables de nos frères et sœurs en humanité, et, pour ceux qui croient, dans la foi. Comme j'ai déjà eu l'occasion de le dire, «accueillir les réfugiés et leur accorder l'hospitalité représente pour tous un geste juste de solidarité humaine, afin que ces derniers ne se sentent pas isolés à cause de l'intolérance et du manque d'intérêt» (Audience générale, 20 juin 2007: *Insegnamenti* II, 1 (2007), 1158). Cela signifie qu'il faudra aider ceux qui sont contraints de quitter leurs maisons ou leur terre à trouver un lieu où ils pourront vivre dans la paix et la sécurité, travailler et assumer les droits et les devoirs existant dans le pays qui les accueille,

en contribuant au bien commun, sans oublier la dimension religieuse de la vie.

Je voudrais adresser enfin une pensée particulière, toujours accompagnée par la prière, aux étudiants étrangers et internationaux, qui représentent également une réalité en croissance au sein du grand phénomène migratoire. Il s'agit d'une catégorie qui revêt elle aussi une importance sociale, dans la perspective de leur retour, en tant que futurs dirigeants, dans leurs pays d'origine. Ils constituent des «ponts culturels» et économiques entre ces pays et ceux d'accueil, et tout cela va précisément dans la direction de former «une seule famille humaine». C'est cette conviction qui doit soutenir l'engagement en faveur des étudiants étrangers et accompagner l'attention pour leurs problèmes concrets, comme les difficultés financières ou la crainte de se sentir seul pour affronter un milieu social et universitaire très différent, ainsi que les difficultés d'insertion. A ce propos, je voudrais rappeler qu'«appartenir à une communauté universitaire signifie être au carrefour des cultures qui ont façonné le monde moderne» (Jean-Paul II, discours au évêques des Etats-Unis des provinces ecclésiastiques de Chicago, Indianapolis et Milwaukee, en visite «ad limina Apostolorum», 30 mai 1998, 6: *Insegnamenti* XXI, 1 [1998], 1116). C'est à l'école et à l'Université que se forme la culture des nouvelles générations: de ces institutions dépend dans une large mesure leur capacité à considérer l'humanité comme une famille appelée à être unie dans la diversité.

Chers frères et sœurs, le monde des migrants est vaste et diversifié. Il est constitué d'expériences merveilleuses et prometteuses, ainsi que, malheureusement, de nombreuses autres, dramatiques et indignes de l'homme et de sociétés qui se qualifient de civiles. Pour l'Eglise, cette réalité constitue un signe éloquent de notre époque, qui souligne de façon encore plus évidente la vocation de l'humanité à former une seule famille et, dans le même temps, les difficultés qui, au lieu de l'unir, la divisent et la déchirent. Ne perdons pas l'espérance et prions ensemble Dieu, Père de tous, afin qu'il nous aide à être, chacun en première personne, des hommes et des femmes capables de relations fraternelles; et, sur le plan social, politique et institutionnel, afin que s'accroissent la compréhension et l'estime réciproques entre les peuples et les cultures. Avec ces vœux, en invoquant l'intercession de la Très Sainte Vierge Marie Stella Maris, j'envoie de tout cœur à tous une Bénédiction apostolique, de façon particulière aux migrants et aux réfugiés et à tous ceux qui œuvrent dans cet important domaine.

De Castel Gandolfo, le 27 septembre 2010

BENEDICTUS PP. XVI

[Texte original: Italien]

© Librairie éditrice vaticane